

Les girondins savent-ils ce que le Conseil Général fait pour les personnes en situation de précarité ? Qui sont les allocataires du RMI du département ? Qu'ont-ils à dire sur les actions qui leur sont proposées ?

Pour répondre à ces questions, le Conseil Général a demandé au CRÉDOC d'interroger 800 girondins, et 800 personnes du département, allocataires du RMI en avril 2008.

L'enquête auprès des allocataires montre la multiplicité des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Ces difficultés ne les empêchent pas d'exprimer de fortes attentes de soutien à l'insertion professionnelle.

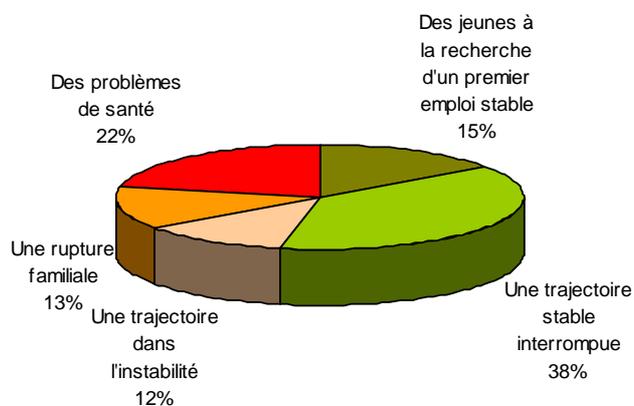
Pour l'ensemble des girondins, il est normal d'aider les allocataires du RMI, mais pas sans contrepartie. Ils sont favorables aux actions d'insertion, notamment professionnelles, et les identifient globalement bien. Peu connaissent cependant le rôle du Conseil Général dans la mise en place ou le financement de ces actions.

LES ALLOCATAIRES DU RMI

Des parcours très différents conduisent à demander l'allocation

Des expériences très diverses ont conduit les personnes concernées à demander le RMI. Globalement, **cinq types d'allocataires ont pu être différenciés** :

Cinq profils à l'entrée dans le dispositif



Source : enquête auprès des allocataires du RMI – CRÉDOC / CG 33 – 2008

- "les jeunes à la recherche d'un premier emploi stable" (15%) sont souvent âgés de moins de 30 ans, La plupart sont diplômés du supérieur. Ils ont peu travaillé ou ont uniquement occupé des emplois de courte durée. Ils sont entrés dans le dispositif lorsqu'ils ont atteint 25 ans. La moitié y est depuis moins d'un an.
- Les personnes ayant eu des contacts avec l'emploi régulier (38%) : âgées de plus de 30 ans, diplômées d'un CAP ou BEP, voire au-delà, elles ont connu des périodes de travail régulier, qui se sont interrompues depuis déjà plusieurs années. Depuis, elles travaillent par intermittence.
- Les personnes ayant eu des contacts épisodiques avec l'emploi (12%). Souvent âgées de 30-39 ans, très faiblement diplômées, ces personnes ont rarement connu l'emploi stable. Elles restent un peu plus longtemps dans le dispositif que l'ensemble des allocataires.
- Les femmes ayant connu une rupture (12%). Chefs de famille monoparentale pour la plupart, ces femmes, peu diplômées, n'ont jamais travaillé, ou ont arrêté de travailler longtemps avant l'entrée dans le dispositif. Une rupture familiale explique l'entrée au RMI.
- Les personnes ayant eu des problèmes de santé (22%). Ces allocataires sont âgés de plus de 40 ans, et sont peu diplômés. Ils ont connu des périodes d'emploi, interrompues souvent longtemps avant l'entrée dans le dispositif. Ils expliquent leur arrivée au RMI par des problèmes de santé ou bien s'estiment en mauvaise santé. Ce sont ces allocataires qui sont depuis le plus longtemps dans le dispositif.

De nombreux freins au retour à l'emploi

Trois types de freins expliquent les difficultés d'insertion professionnelle des personnes interrogées.

D'abord, la faiblesse des qualifications. Les personnes interrogées sont peu diplômées, le tiers a au plus le BEPC. Les allocataires girondins semblent cependant être un peu plus diplômés que l'ensemble des allocataires métropolitains. En particulier, 20% des rmistes du département possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur. Les déficits d'alphabétisation sont fréquents : un peu plus d'un allocataire sur dix déclarent des difficultés très importantes en lecture, écriture, ou calcul. Enfin, près du tiers des personnes interrogées n'ont pas le permis de conduire.

Ce déficit de formation initiale est aggravé par le manque d'expérience professionnelle : 60% des personnes interrogées n'ont jamais occupé de CDI avant l'entrée dans le dispositif, le tiers a au total travaillé moins de trois ans.

Ensuite les difficultés sociales. La situation par rapport au logement est souvent instable. Elle s'avère plus dégradée que celle de l'ensemble des allocataires métropolitains. Ainsi, 30% des personnes interrogées n'ont pas leur propre logement : 27% sont hébergées, 3% vivent en habitat de fortune.

Les problèmes de santé sont fréquents, près du quart des allocataires estiment que leur état de santé est dégradé.

L'isolement vient souvent aggraver ces difficultés : 20% des personnes interrogées n'ont pas eu de contact hors de leur foyer au cours des trois derniers mois.

Enfin, les difficultés liées au marché du travail et au manque d'emplois stables, accessibles géographiquement ou avec des horaires permettant d'intégrer les contraintes familiales. 20% des allocataires ont déjà refusé un emploi pour des problèmes de transport, 16% pour des difficultés liées à la garde des enfants et 24% pour des raisons de santé.

Les personnes interrogées imputent leurs difficultés d'insertion professionnelle d'abord à leurs profils personnels (près de la moitié évoquent leur état de santé, leur manque de formation, leur âge...), puis aux difficultés du marché du travail (le quart font référence au manque d'emploi en général, ou au manque d'emploi acceptable en termes d'horaire, de rémunération ou de proximité).

▪ Une forte volonté de travailler

Malgré ces fortes difficultés, nombreux sont les allocataires du RMI, quel que soit leur profil, à avoir des attentes d'aide à l'insertion professionnelle. Avec le soutien financier, c'est la principale demande qu'ils formulent. Ils savent que le dispositif peut les aider dans le domaine de la santé ou du logement, mais c'est avant tout des contacts avec l'emploi ou des formations qu'ils veulent se voir proposer. D'ailleurs, les deux tiers des personnes interrogées ont eu des contacts avec l'emploi pendant leur passage au RMI. Ces emplois, en général précaires ou à temps partiel, n'ont pu leur permettre de sortir du dispositif.

▪ Des actions professionnelles trop rares ?

Lorsqu'on interroge les allocataires sur les aides dont ils ont bénéficié, les actions d'insertion professionnelle font cependant partie des moins fréquentes. En dehors des actions d'accompagnement (bilan de compétence, rédaction de CV, ...) relativement peu de bénéficiaires se sont vus proposer des actions de formation, ou de mise en situation d'emploi. Si les allocataires sont quasi unanimement d'accords pour souligner l'utilité des actions qu'on leur propose, ils regrettent de ne pas accéder à plus d'actions d'insertion professionnelle et ont alors fréquemment le sentiment de « tourner en rond » dans le dispositif.

▪ Les allocataires du département sont accompagnés

Un constat très positif en Gironde : les allocataires du RMI sont suivis, plus que dans beaucoup d'autres départements.

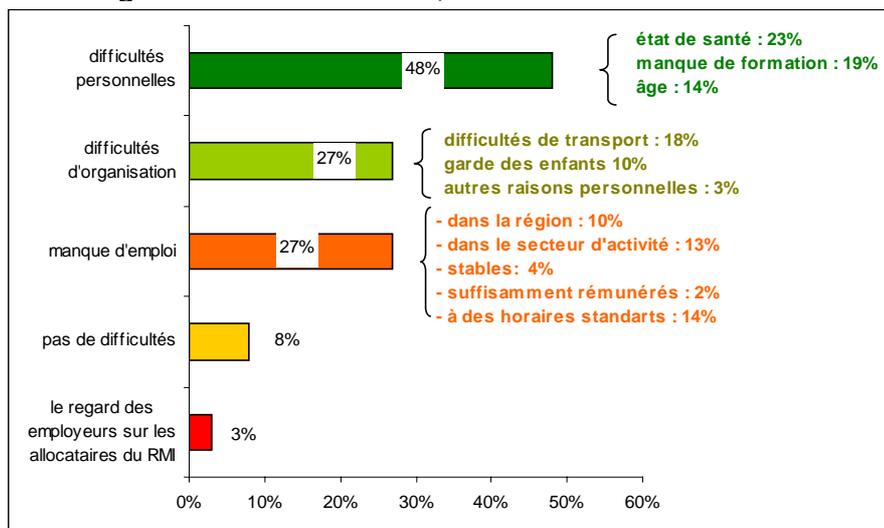
9 personnes sur 10 ont un référent, qui l'aide à construire son parcours d'insertion.

Les trois quarts des personnes interrogées estiment alors être suffisamment accompagnées.

▪ Une vision plutôt positive du RSA

Dès juillet 2009, le RMI sera remplacé par le Revenu de Solidarité Active. Le RSA concernera les actuels rmistes et les femmes seules avec enfant actuellement bénéficiaires de l'Allocation Parent Isolé. Il sera aussi destiné aux personnes qui travaillent mais dont les revenus ne leur permettent pas de sortir de la pauvreté

L'origine de leurs difficultés, selon les allocataires du RMI



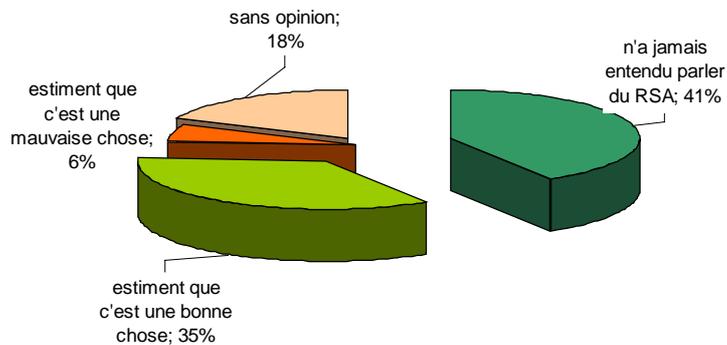
Source : enquête auprès des allocataires du RMI – CRÉDOC / CG 33 – 2008

Une forte minorité des allocataires, 41%, n'ont jamais entendu parler du RSA. Les autres en ont une vision plutôt positive. Ils estiment qu'il leur permettra de s'en sortir financièrement avec des emplois peu rémunérés, ou encore d'avoir une aide pour trouver un emploi.

6% seulement y sont défavorables : ils craignent que le dispositif les contraigne à travailler, même dans des conditions difficiles.

Source : enquête auprès des allocataires du RMI-
CRÉDOC / CG 33 – 2008

Opinions envers le RSA



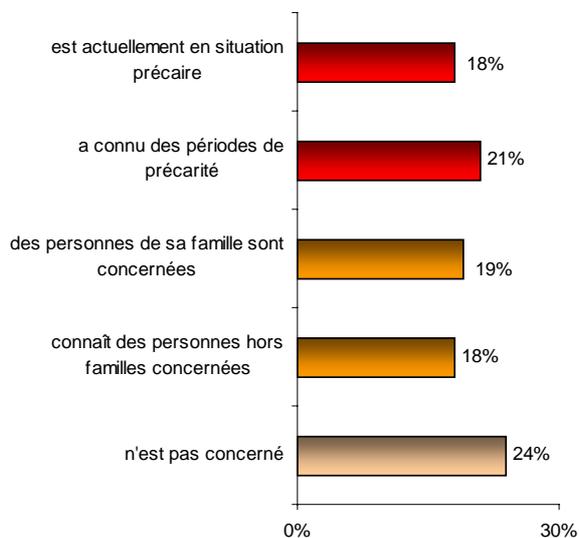
Source : enquête auprès des allocataires du RMI-
CRÉDOC / CG 33 – 2008

LA POPULATION GIRONDINE

Les deux tiers des girondins concernés par la précarité

Plus du tiers des girondins sont directement concernés par la précarité, ou l'ont été par le passé : ils ont connu des périodes de chômage de plus de 6 mois, ou occupent un emploi précaire, voire bénéficient ou ont bénéficié d'un minimum social (11%). Un autre tiers n'est pas concerné personnellement, mais connaît des personnes en situation de précarité.

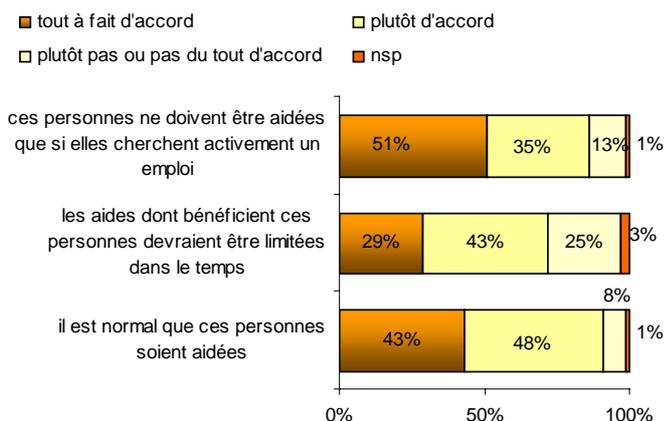
Les girondins face à la précarité



- **L'aide aux personnes en situation précaire : une aide financière, mais pas sans contrepartie**

Plus de 9 girondins sur 10 estiment normal que les personnes en situation d'exclusion soient aidées. Cependant, les girondins sont également nombreux, près des trois quarts, à considérer que les aides doivent être limitées dans le temps. Enfin, plus de quatre sur cinq estiment que les personnes ne doivent être aidées que si elles cherchent activement un emploi.

L'aide aux personnes en situation précaire, selon les Girondins



Source : enquête auprès des allocataires du RMI – CRÉDOC / CG 33 – 2008

- **Comment définir l'insertion ? Pour les girondins, c'est accéder à un emploi**

Interrogés sans aucune proposition sur leur définition de l'insertion, la très grande majorité des girondins évoque l'insertion professionnelle :

- Pour la moitié des personnes interrogées, **s'insérer, c'est accéder à l'emploi** : l'insertion, c'est « *leur trouver du travail, une formation, leur donner des moyens* ».
- Pour près du quart, l'insertion va de paire avec **insertion professionnelle**, mais sa finalité est de **permettre aux personnes concernées de retrouver une vie sociale « normale »** : « *l'insertion, c'est aider les gens à retrouver une activité et petit à petit, les aider à retrouver un climat social normal* ».
- Près d'une personne sur cinq, relie l'insertion **avec identité de la personne, dignité, place dans la société** : « *L'insertion c'est tout d'abord que la personne ait une reconnaissance vis-à-vis de la société, faire valoir des valeurs, c'est-à-dire son identité, ses capacités, permettre à la personne de retrouver une identité morale, physique, professionnelle, c'est avoir des échanges* ».

- **Aider les personnes en situation de précarité : oui, mais d'abord vers l'emploi**

Partisans d'une aide sous conditions, reliant insertion et emploi, les girondins sont logiquement favorables à la mise en place d'actions d'insertion, notamment professionnelles.

Interrogés plus précisément sur les actions qu'il convient de mettre en place, les habitants du département citent d'abord les aides pour trouver un emploi (50%), puis les aides pour l'insertion sociale (27%) et l'accompagnement (27%). Le quart mentionne la nécessité de lutter contre des facteurs extérieurs à l'origine de leur situation (changer les mentalités des entreprises, les inciter à embaucher, mettre en place des emplois adaptés aux personnes précaires,...) ; un autre quart évoque au contraire la responsabilité des exclus (les obliger

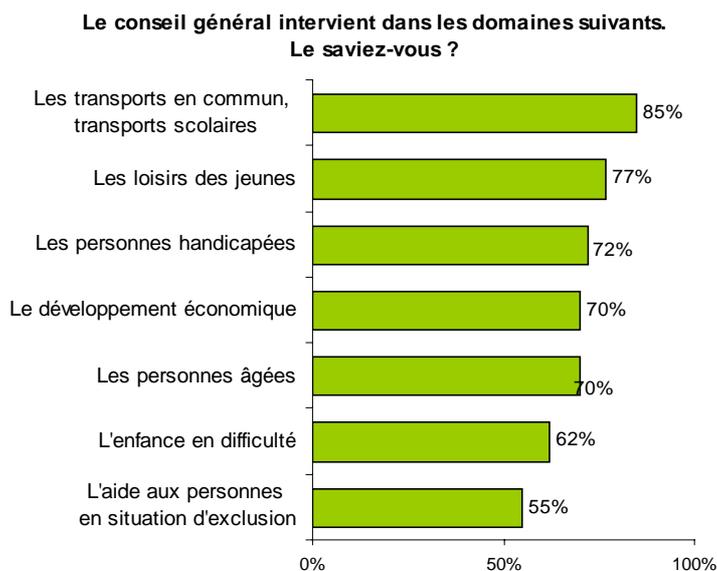
à chercher activement un emploi, ne pas les aider,...).

- **Les girondins identifient les actions d'insertion, mais pas le rôle du Conseil Général**

Une majorité des girondins a entendu parler des différentes actions d'insertion. Cependant, moins du tiers savent que le département décide et met en place ces actions, le quart qu'il finance et 18% seulement, qu'il finance l'allocation.

Pourtant, les personnes interrogées s'intéressent à l'action du département : 80% estiment important ou très important de savoir quelles sont les actions menées par le Conseil Général et les trois quarts de ceux recevant le journal d'information le consultent au moins de temps en temps. Les girondins ont donc une bonne connaissance des politiques du département, toutefois celles en faveur de l'insertion sont moins bien identifiées.

Identification des domaines de compétence du Conseil Général



Source : enquête auprès des allocataires du RMI – CRÉDOC / CG 33 – 2008

- **Des opinions partagées sur l'action du Conseil Général en matière d'insertion**

Près de la moitié des personnes interrogées estiment que l'action du Conseil Général en matière d'insertion est suffisante. C'est le cas en particulier des girondins qui connaissent l'action du département. Le tiers pense que l'action est insuffisante : il s'agit d'une part des girondins qui sont partisans d'une aide inconditionnelle des personnes en situation de précarité, d'autre part de ceux qui sont eux-mêmes en situation d'exclusion.

A noter que plus de la moitié des personnes interrogées, 58%, considèrent que c'est bien le rôle d'un département de financer et de décider des actions d'insertion.

- **Les Girondins connaissent le RSA**

Les deux tiers des personnes interrogées ont déjà entendu parler du RSA. Cette proportion est comparable à celle observée parmi les allocataires du RMI. Elle ne dépend pas de l'expérience de la précarité, mais est particulièrement élevée parmi les personnes qui s'informent, en général, sur l'action du département.